

Informations aux parents

Mars 2021

COMMENÇONS AVEC LES BONNES NOUVELLES!!!!

- Grâce à un don de la Fondation Le Choix du président, la forte contribution du Club des petits déjeuners et la contribution volontaire des parents, nous sommes en mesure d'offrir occasionnellement des collations tardives « spéciales ». Pour la St-Valentin, les enfants ont profité de petit chocolat, plateau de fruits, lait et biscuits en forme de cœur. Récemment, ils ont eu une collation à saveur de cabane à sucre : petit cornet sucre mou et tire, fraises et autres.
- Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) a ajouté des sommes afin de nous permettre d'offrir du tutorat à des élèves plus fragiles sur le plan des apprentissages. Si le service avait été offert à la fin des classes ou le samedi, le montant obtenu nous aurait permis de desservir à peine 16 élèves pendant 4 à 5 semaines. Nous avons opté d'offrir le service sur le temps de classe en jumelant cette offre à ce que les enseignants offrent déjà comme soutien aux enfants (travail en sous-groupes ou récupération). Cette bonification nous permet d'offrir le service à environ 80 jeunes pendant 8 semaines. Ce sont les personnes qui connaissent le mieux les enfants qui donneront le service, soit les enseignants titulaires des enfants visés.

MESURES DE SÉCURITÉ

La ponctualité nous permet de nous assurer du respect des mesures sanitaires, soit le lavage des mains à l'entrée et le port du couvre-visage lors des déplacements. IL EST PRIMORDIAL D'ARRIVER À L'HEURE.



Si certains arrivent en retard, d'autres arrivent trop tôt, bien avant le début de la surveillance le matin. Nous vous rappelons qu'aucune surveillance n'est exercée **avant** 7 h 50 à Charles-Rodrigue et 7 h 55 à Pixels. Votre enfant est sous votre responsabilité jusqu'au début de la surveillance.

INTERDIT : Les bouteilles d'eau en verre sont interdites. Ces dernières lorsqu'elles tombent, risquent de se casser et il y a des risques de blessure. Si votre enfant apporte une bouteille d'eau en verre, il sera invité à la ranger afin de la ramener à la maison. Nous lui offrirons un verre récupérable en plastique pour la journée.



PONDÉRATION POUR LE BULLETIN

En février dernier, le MEES annonçait que la pondération des bulletins était ajustée. Le premier bulletin (celui reçu en février) représente 35 % de la note finale, et le second (celui que vous recevrez en juin) comptera pour 65 %. Vous comprendrez toute l'importance à accorder à cette dernière étape. Il ne faudrait pas que le retour du doux temps éloigne trop votre enfant de son étude et du sommeil réparateur.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Dame Nature a été clément... Les 1^{er} et 6 avril seront des journées pédagogiques (congé pour les élèves).

CHANGEMENTS IMPORTANTS À COMPTER DU 7 AVRIL



À compter du 7 avril, il y aura 3 véhicules qui emprunteront l'entrée du stationnement par la rue St-Georges qui seront stationnés à l'avant. Il était impossible de faire entrer plus de véhicules sans empiéter sur le stationnement.

Les 4 autres véhicules (649, 656, 661 et 671) seront stationnés sur la rue St-Édouard. Tous les élèves qui emprunteront un des 4 autobus circuleront par l'intérieur et seront accompagnés par des adultes. Il était impossible de stationner les 7 véhicules l'un derrière l'autre sur la rue St-Édouard.

Les élèves qui devront prendre l'autobus sur la rue St-Édouard devront emprunter la porte sur la rue St-Édouard. Ceci nous oblige à relocaliser le poste d'accueil du service de garde à l'endroit où il se trouvait en début d'année. Les conditions printanières nous permettent de retourner le poste d'accueil à cet endroit.

COVID OU PAS, SI VOTRE ENFANT EST MALADE...



Bien que vous soyez avisés et soucieux de respecter les règles à ce sujet, nous savons que l'état d'un enfant peut se détériorer rapidement en cours de journée. Nous comptons sur votre habituelle et précieuse collaboration afin de venir chercher votre enfant très rapidement si nous vous appelons à ce sujet. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire dans un délai de 30 minutes, nous vous invitons à désigner une personne qui pourra le faire. Nous voulons prévenir ainsi toute contamination. Jusqu'à maintenant, peu de nos classes ont été fermées, nous souhaitons que ce soit l'exception.



POUR REJOINDRE ...

Le ou la titulaire de votre enfant est la première personne responsable de votre enfant. N'hésitez pas à l'interpeller si besoin. Assurez-vous d'avoir un temps de qualité avec lui ou elle en prenant un rendez-vous avant de vous présenter à l'improviste à l'école.

Pour nous rejoindre...

Christine Guay, directrice christine.guay@cnavigateurs.qc.ca

Valérie Fortin, directrice-adjointe valerie.fortin2@cnavigateurs.qc.ca responsable des classes de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année